Université de Lille

Hébreu

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Durée
3 ans

Composante
Faculté des langues, cultures et sociétés

Langue(s) d'enseignement
Hébreu, Français

Présentation

La **licence LLCER parcours Hébreu** nécessite d'avoir des notions de lecture et d'écriture en hébreu (**niveau A1 souhaité**). Elle met l'accent sur l'acquisition d'une bonne maîtrise de la langue hébraïque, des **connaissances en littérature, civilisation et cultures** qui y sont associées. Outre la préparation aux métiers de l'enseignement, de la recherche et de la traduction, la formation LLCER ouvre, par le choix d'options professionnalisantes, à d'autres secteurs professionnels.

Savoir-faire et compétences

SAVOIRS THEORIQUES

• Connaissance approfondie de la langue de spécialité (prononciation, grammaire, syntaxe, lexique...)
• Connaissance approfondie de la langue française (grammaire, syntaxe, lexique)
• Solides connaissances des cultures étrangères (civilisation, histoire, littérature, arts...)
• Sensibilisation au dialogue des cultures

SAVOIR-FAIRE

• S'exprimer aisément en langue étrangère, sur des sujets culturels, de société et dans diverses situations professionnelles
• Analyser et présenter oralement des textes divers (littérature, presse, théâtre) et des documents audiovisuels (radio, télévision)
• Rédiger des textes en langue étrangère à partir de thématiques littéraires, historiques, culturelles, sociétales.
• Maîtriser les exercices universitaires classiques : dissertation, commentaire de documents, dossiers de synthèse, initiation à la recherche.
• Traduire des textes divers d'une langue étrangère vers le français et inversement
• Repérer et analyser les références culturelles, historiques ou politiques explicites ou implicites

Les + de la formation

- La licence LLCER Hébreu est proposée uniquement en enseignement à distance.
- La licence LLCER offre dès la deuxième année, des options d'ouverture vers la traduction, les métiers de l'enseignement, l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE), la Langue des Signes Française, l'interculturalité, les études européennes... pour vous permettre de préciser et d'élargir progressivement votre projet d'études et/ou professionnel.
- Tout étudiant doit choisir une seconde langue vivante en complément de sa langue de spécialité.

Organisation

Organisation

- 3 ans de formation organisés sur 6 semestres.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 26 janvier 2026

- 12 semaines de cours par semestre.

- Attention même si c'est en enseignement à distance : les examens ont lieu sur le Campus Pont-de-Bois.

- Les enseignements sont regroupés au sein de **blocs de connaissances et de compétences** (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant l'acquisition progressive et raisonnée du fonctionnement de la langue (prononciation, grammaire, syntaxe, lexique), de capacités de traduction (thème et version), de connaissances en civilisation, histoire et littérature propres à une aire linguistique.
La formation se compose de **Blocs de Connaissances et de Compétences** (BCC), eux-mêmes divisés en **Unités d'Enseignement** (UE).
On distingue :
• les **BCC disciplinaires**, dédiés à la maîtrise de la langue à l'écrit et à l'oral (grammaire, pratique de la langue, études de textes, traduction), ainsi qu'à l'appropriation du cadre civilisationnel (histoire, culture, littérature et méthodologie) ;
• et les **BCC transversaux**, qui visent à élargir les connaissances et à développer des compétences complémentaires en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.

- Dans la perspective de la formation aux métiers de l'enseignement et de la recherche sont pratiqués les exercices universitaires classiques (dissertation, commentaire de documents, dossiers de synthèse). L'accent est mis sur la pratique de la langue orale.

- Tout étudiant doit choisir une seconde langue non seulement parmi les langues proposées en LLCER mais également parmi les langues suivantes :
- catalan
- grec moderne
- hongrois
- persan
- tchèque

- Une validation des semestres sous forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System) : 180 crédits pour valider la Licence.

Une moyenne de 16 à 20 heures de cours par semaine, à compléter nécessairement par un travail personnel régulier.
Une formation accessible en enseignement à distance (L1, L2 et L3).

Admission

Conditions d'admission

- Pour les élèves de terminale, les étudiants en réorientation, les personnes de nationalité étrangère titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissantes de l'Union européenne ou assimilés.
Demande d'admission à formuler sur la plateforme nationale **Parcoursup** de la mi-janvier à la mi-mars : http://www.parcoursup.gouv.fr. Vous retrouverez sur la plateforme Parcoursup les caractéristiques, attendus et critères généraux d'appréciation des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants de classer votre candidature. Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

- Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés), RDV sur http://international.univ-lille.fr.

- Vous n'avez pas les titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalant à un Bac+1 et/ou Bac + 2.
Vous êtes de nationalité française ou ressortissant·e de l'UE et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme **e-candidat** : https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat.
Vous êtes de nationalité étrangère hors étrangers et assimilés : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/hors-programme-dechange/.

Et après

Poursuite d'études

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 26 janvier 2026

Université de Lille

Après la licence LLCER, vous pouvez :

• Vous diriger vers un **master** dans les domaines de la littérature, de la civilisation, de la linguistique, de la traduction ou de l'interculturalité.

• À compter de 2026, le **concours de professorat du second degré** (CAPES) sera positionné en fin de L3, sa préparation étant intégrée aux années de L2 et L3. Les lauréats du concours accéderont au Master M2E, porté par l'INSPE (se rapprocher de l'INSPE pour tout renseignement complémentaire).
https://www.devenirenseignant.gouv.fr/le-master-m2e-une-formation-professionnalisante-pour-les-futurs-enseignants-et-conseillers-d-1527 et les informations publiées sur le site de l'INSPÉ : https://www.inspe-lille-hdf.fr/.

• Choisir un **parcours professionnalisant en master** afin de vous orienter vers les secteurs de la culture, de la communication, de l'administration et de la médiation culturelle.

• Passer un concours de la **Fonction Publique d'État ou Territoriale**.

• Vous présenter à un **concours d'entrée** : École de journalisme, École nationale du patrimoine, Instituts d'Études Politiques, etc.

Insertion professionnelle

La **formation LLCER** permet prioritairement d'accéder aux métiers de l'**enseignement, de la recherche et de la traduction**. Le choix de **parcours professionnalisants en master** permet une insertion professionnelle plus large notamment vers les secteurs de la **culture, de la communication, de l'administration et de la médiation culturelle**.
Retrouvez les études et enquêtes de l'OdiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence sur : https://odif.univ-lille.fr.

Les fiches emploi/métier du *Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois* (ROME) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

ERSO

dpt-erso@univ-lille.fr

Lieu(x)

Villeneuve d'Ascq Pont de bois

En savoir plus

Faculté des Langues, Cultures et Sociétés
https://lcs.univ-lille.fr/

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 26 janvier 2026